

Directives et styles pour les manuscrits rédigés en français

Préparation et soumission des manuscrits

Conditions générales

La revue ne favorise ni n'exclut aucune orientation de recherche. Les manuscrits peuvent être soumis en allemand, français ou anglais. Ils sont considérés sur la base de leurs qualités et de leur adéquation à la revue. Ils sont tous soumis à évaluation de la part du comité éditorial et d'expert-e-s indépendant-e-s dont les noms ne sont pas divulgués.

Il est entendu que les manuscrits acceptés pour publication sont sujets à révisions éditoriales.

Directives générales pour la rédaction

Les articles ne doivent pas excéder 50'000 caractères ou 8'000 mots. Ils doivent être accompagnés d'un résumé de 550 caractères maximum (espaces compris) et de cinq mots-clés. Le résumé, les mots-clés et le titre de l'article doivent être livrés avec une traduction en allemand, français et anglais.

Les titres à l'intérieur du texte doivent être numérotés hiérarchiquement (1. Titre, 1.1 Sous-titre, etc.). Le premier paragraphe du texte doit être introduit par un titre.

Les notes de bas de page (pas de notes de fin) doivent rester d'un usage parcimonieux et ne doivent pas être utilisées pour des références. Chaque note doit être numérotée consécutivement à travers tout l'article, à l'exception de celles contenues dans les tableaux et figures.

Les tableaux et figures doivent être numérotés consécutivement et présentés séparément, un par page, à la fin du manuscrit. Les données sur lesquelles reposent les figures doivent être fournies (de préférence au format MS Excel). Aucun texte ne doit être inclus à l'intérieur des figures. Les tableaux et figures doivent porter un titre descriptif. La localisation des tableaux et figures dans le texte doit être indiquée par la marque suivante : # table 1 about here #. Le nombre et la dimension des tableaux et figures doivent rester raisonnables (5 au maximum) et leur format doit être adaptable à celui de la revue.

Soumission

IMPORTANT : Les contributions doivent être accompagnées d'une déclaration indiquant qu'elles n'ont pas déjà été soumises ou publiées et qu'elles ne seront pas soumises pour publication ailleurs sans le consentement de l'éditeur-en-chef / l'éditrice-en-chef.

Les manuscrits soumis pour publication doivent inclure une page de couverture (nom complet de tous les auteurs, affiliations institutionnelles, adresses e-mail et postale complètes de l'auteur-e de correspondance). Les auteurs ne doivent pas être identifiables dans le manuscrit.

Les auteurs doivent observer les règles et pratiques usuelles concernant la reproduction dans leur article de matériel soumis à copyright. Ils assument la responsabilité d'obtenir les permissions requises lorsque cela est nécessaire.

Les manuscrits doivent être adressés par e-mail à :

Revue suisse de sociologie

Faculté des sciences sociales et politiques

Université de Lausanne

Geopolis – Mouline

CH-1015 Lausanne

E-Mail: >socio.journal@unil.ch

Responsabilité et Copyright

Les articles sont licenciés sous une licence 4.0 Creative Commons Attribution Non-Commercial Non Derivatives. Les auteurs conservent le copyright et d'autres droits d'auteurs, comme le droit sur les brevets. Les auteurs assument seuls la responsabilité des opinions exprimées dans leur article.

Directives pour la mise en page des textes

Format général

Les manuscrits doivent être formatés avec un interligne de 1.5, sans espace vide entre deux paragraphes.

Guillemets

Les citations dans le texte doivent figurer entre « doubles guillemets » suisses ; les « guillemets simples » sont à utiliser pour des passages entre guillemets à l'intérieur de portions de texte déjà entre doubles guillemets. Les doubles guillemets peuvent aussi être utilisés pour désigner des titres, noms commerciaux, produits ou organisations.

Accentuations

Le format italique – et uniquement lui – doit être utilisé pour mettre un mot ou une portion de texte en évidence. Le format gras ou souligné, les guillemets, les majuscules ou encore la couleur ne doivent pas être utilisés pour mettre du texte en évidence.

Ponctuation

Utiliser les règles de ponctuation francophones suisses : un espace simple après un point, une virgule, un double-point, un point-virgule, un point d'interrogation, etc. Mettre un espace insécable avant un double-point, un point-virgule, un point d'interrogation ou d'exclamation, etc.

Références dans le texte

Pour intégrer une référence dans le texte, indiquer entre parenthèses le nom de l'auteur-e, l'année de publication et (en cas de citation directe entre guillemets) le numéro de page. Si le nom de l'auteur-e figure déjà dans le texte, indiquer uniquement l'année de publication (et le numéro de page cas échéant) entre parenthèses. Si une référence a plus de deux auteurs, indiquer uniquement le nom du premier auteur / de la première auteure suivi par « et al. ». Les citations d'un-e même auteur-e une même année doivent être distinguées en utilisant une lettre (a, b, etc.). Intégrer une série de références dans une même parenthèse en les séparant par un point-virgule et en les ordonnant par date de publication.

Exemples :

... Durkheim (1930, 23–24) ... (Phelan et al. 1995) ...

... (Roussel et al. 1975 ; Castiglioni et Dalla Zuanna 2008 ; Forney 2009) ...

... (OCDE 2009a ; OCDE 2009b ; OCDE 2010) ...

Références bibliographiques

Toute référence citée dans le texte doit figurer dans la liste des références bibliographiques – et toutes les références de la liste doivent être citées dans le texte. Le titre de la liste des références doit être, en français, « Références bibliographiques ». Les références doivent être classées par ordre alphabétique selon le nom du premier auteur / de la première auteure. Indiquer les noms et prénoms complets de chaque auteur-e. Lorsqu'une référence a plusieurs auteur-e-s, seuls les nom/prénom du premier auteur / de la première auteure doivent être inversés. Plusieurs références d'un-e même auteur-e doivent être ordonnées chronologiquement selon l'année de publication. Les titres principaux (par exemple les titres de livre ou de revue) doivent figurer en italique. Pour le reste, les règles s'appliquant au formatage du texte valent également pour les références bibliographiques : en particulier, pas d'accentuation par la couleur ou le soulignage (notamment pour les liens internet).

Exemples :

Livre – un-e auteur-e

Offe, Claus. 2006. *Strukturprobleme des kapitalistischen Staates : Aufsätze zur politischen Soziologie*. Frankfurt a.M. : Campus.

Livre – deux ou plusieurs auteur-e-s

Berger, Peter L. et Thomas Luckmann. 1966. *The social construction of reality : a treatise in the sociology of knowledge*. Garden City, NY : Anchor.

Chapitre de livre

Höpflinger, François et Pasqualina Perrig-Chiello. 2008. Transition vers l'âge adulte : départ du foyer familial et fondation d'une famille. Pp. 134–154 in *Génération – Structures et relations. Rapport « Génération en Suisse »*, édité par Pasqualina Perrig-Chiello, François Höpflinger et Christian Suter. Zurich : Seismo Verlag.

Livre édité

Commaille, Jacques, Patrick Festy, Pierre Guibentif, Jean Kellerhals, Jean-François Perrin et Louis Roussel (éds.). 1983. *Le divorce en Europe occidentale. La loi et le nombre*. Genève : Centre d'étude de théorie et d'évaluation législatives.

Sans auteur-e

Manual of Style. 1993. 14th ed. Chicago, IL : University of Chicago.

(Classer les textes sans auteur-e alphabétiquement d'après le premier mot significatif dans le titre.)

Article de revue – un-e auteur-e

Levy, René. 1991. Discours sur la différenciation structurelle ou différenciation du discours sur les structures ? *Revue Suisse de Sociologie* 17(3) : 618–626.

Article de revue – deux ou plusieurs auteur-e-s

Bollen, Kenneth A., James B. Kirby, Patrick J. Curran, Pamela M. Paxton et Feinian Chen. 2007. Latent variable models under misspecification : two-stage least squares (2SLS) and maximum likelihood (ML) estimators. *Sociological Methods & Research* 36(1) : 26–47.

Article de magazine

Jana, Reena. 2000. Preventing culture clashes – As the IT workforce grows more diverse, managers must improve awareness without creating inconsistency. Pp. 95–96 in *InfoWorld* 22(17). San Francisco : Reuters.

Article de journal

Kramer, Pirmin. 24.10.2010. In Appenzell Innerrhoden halten die Ehen am längsten. Pp. 10 in *Der Sonntag*. Aarau : Der Sonntag.

Thèse

Dacome, Lucia. 2000. Policing bodies and balancing minds : self and representation in eighteenth-century Britain. Thèse de doctorat, History and Philosophy of Science, University of Cambridge, UK.

Contribution liée à une conférence

Van de Kaa, Dirk. 2002. The idea of a second demographic transition in industrialized countries. Contribution présentée à la conférence *Sixth Welfare Policy Seminar of the National Institute of Population and Social Security*. Tokyo, Japan, 30 Janvier 2002.

Working paper (diffusé en format électronique ou non)

Dahinden, Janine. 2010. Cabaret dancer's transnationality. *Working paper MAPS* 3. Université de Neuchâtel, http://doc.rero.ch/lm.php?url=1000,44,4,20100311173422-YM/Dahinden_Janine_-_La_circulation_des_personnes._Cabaret_Dancer_s_20100311.pdf (14.03.2011).

Article diffusé en format électronique – Revue

Hitzler, Ronald. 2002. Sinnrekonstruktion. Zum Stand der Diskussion (in) der deutschsprachigen interpretativen Soziologie. *Forum Qualitative Sozialforschung* 3(2), <http://www.qualitative-research.net/fqs-texte/2-02/2-02hitzler-d.htm> (18.08.2007).

Article diffusé en format électronique – Journal

MacAskill, Ewan. 18.09.2007. Rice apologizes for US security firm shootings. *The Guardian*, <http://www.guardian.co.uk/international/story/0,,2171324,00.html> (29.09.2007).

Information postée sur un site Web

OFS (Office fédérale de la statistique). 2009. Enquêtes, sources – Statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT). Fiche signalétique. Neuchâtel : OFS, http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen__quellen/blank/blank/bevnat/01.html (14.02.2010).

Information postée sur un blog

Don Pedro. 16.09.2008. 66% of economists are economists for Obama, in *Economists for Obama*, <http://econ4obama.blogspot.com/2008/09/66-of-economists-are-economists-for.html> (08.03.2010).

(Auteur-e. Date de la contribution. Titre de la contribution, in *Titre du blog*, URL (date de consultation).)

Autres

OFS (Office fédérale de la statistique). 2010. Journée portes ouvertes à l'Office fédéral de la statistique. Flyer. Neuchâtel : OFS.

Lausanne, novembre 2017